A

Abord (d') que, loc. conj., Cette locution se dit, non seu ement pour puisque (déjà cité), mais aussi pour à condition que, pourvu que.

Accords, s. m. pl., Conventions préliminaires d'un mariage.

Il est avec François à faire les accords.

LEMAY, Tonkourou, p. 79.

Achigan, s. m., Mot d'origine algonquine désignant la perche noire de nos rivières (black bass des Anglais).

D'autres formes existent, et on dit, suivant les localités, acigan, acignan, malachigan, manachigan. Le mot est très vieux, étant venu en usage dès le commencement de la colonie, et on lit, entr'autres, dans Hennepin, Description de la Louisiane: "On y pesche..... des achigans.

Acquéreuse, s. f., Ce mot est généralement employé, en style juridique, comme féminin d'acquéreur. En France, on lui préfère acquéreure, et cela bien que l'Académie ne le reconnaisse pas plus que le précédent.

Addition, s. f., Mot anglais francisé, et employé pour supplément, augmentation:—Additions à la Bibliothèque du Parlement.

Agohanna, s. m., Mot sauvage, usité en poésie et en histoire pour roi, chef suprême.

Le Roy et Seigneur du pais qu'ils appellent en leur langue Agouhanna.

LESCARBOT, Nouvelle France, p. 320.

Agrès, s. m., Attelage, harnais d'un cheval.

Alarmes (être dans les), loc., Locution empruntée de l'anglais, et signifiant être dans une grande anxiété, dans une poignante inquiétude.

Albino, s. m., Albinos.

S'emploie aussi adjectivement dans le sens de glabre, imberbe.